

Adresse chantier: rue Sainte Anne, 7 - 6238 Luttre

M.O. / Affaire: Darimont / db.79.06.21

Niveau: Haut du rez-de-chaussée

Légende



Maçonneries portantes



Béton armé C25/30



Maçonneries existantes



Linteau préfabriqué BENOR

Cotations

cm

Qualité des matériaux

béton armé: C25/30-EE2-S4-20mm

armatures: BE 500 S

enrobage: 25 mm

Notes

L'exécution doit être réalisée suivant le plan, aucune modification ne peut être apportée sans autorisation écrite du bureau d'études, ce dernier n'assure la surveillance que sur demande expresse du maître de l'ouvrage.

La responsabilité du bureau d'études ne peut être engagée que sur la valeur de ces documents. Les matériaux mis en oeuvre doivent répondre aux prescriptions des normes belges, en ce qui concerne la composition, qualité et résistances.

Composition du béton suivant la norme NBN B15-001.

En ce qui concerne les dalles et les poutres, prévoir une contre-flèche de montage de 1/500 de la portée suivant la norme NBN B15-001.

Contraintes admissibles en traction et en compression suivant la norme NBN B15 -103.

Ancrages et recouvrement des armatures suivant la norme NBN B15-104.

Toutes les cotes et dimensions reprise sur ce plan le sont à titre indicatif et sont à vérifier sur place par l'entrepreneur avant toute commande.

Sous réserve du dimensionnement du fabricant d'hourdis et/ou poutres-entrevous, le plan de pose du fabricant devra être approuvé par le BES.

Pour tous éléments préfabriqués (charpente, escalier,...), une note de calcul devra être fournies au BES pour approbation.

Gruger: découper la poutrelle métallique dans la forme de la poutrelle métallique dans laquelle elle s'insère et la souder sur toute la périphérie de contact.